

Procès verbal de la réunion de conseil municipal du 14 mars 2011

Convocation : le 8 mars 2011

Affichage de l'avis de réunion : le 8 mars 2011

Le 14 mars 2011, à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Yveline DRUEZ.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : (12)

DRUEZ Yveline, LEFRANCOIS Laurent, ALESSANDRINI Marie-Claude, AUPETIT Jean-Pierre, PETITTEVILLE Catherine, GOURDIN René, BIGOT Michel, DEGUETTE Hervé, THARSILE Marie-Berthe, SADOT Jackie, LEMIERE Delphine, BOUILLY Ghislaine.

Absent(s) excusé(s) : (7) INGOUF-BIRETTE Isabelle, JACQUET Charles, ROMERO Sandra, SAMSON Pascal, MAUGER Catherine (arrivée pour le vote du point n°8), DUBOST Stéphane, CAUCHEBRAIS Patrick

Procuration(s) :

M. DUBOST Stéphane a donné procuration à M. DEGUETTE Hervé

M. CAUCHEBRAIS Patrick a donné procuration à M. LEFRANCOIS Laurent ;

Nombre de votants :

- 14 pour les points n°1 à 7
- 15 à partir du point n°8

Secrétaire de séance : ALESSANDRINI Marie-Claude

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente.
2. Compte rendu des décisions prises par le maire en application de l'article 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.
3. Indemnité de gardiennage des églises.
4. Contrat aidé : convention de contrat d'accompagnement dans l'emploi relatif au poste de gestionnaire du caravaning Le Clos Moisson.
5. Convention entre la commune et la S.N.S.M. concernant la surveillance de baignade pour l'été 2011.
6. Camping Les Dunes : création de deux postes temporaires.
7. Saison estivale 2011 : création des postes liés à l'activité touristique et organisation des remplacements des agents pendant les vacances.
8. Demande de subvention de l'association « Hague en Musiques »
9. Questions, informations et affaires diverses.

La séance est ouverte à 18h30.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente.

Les membres du conseil municipal approuvent le procès verbal des délibérations du conseil municipal du 7 février 2011, sous réserve des corrections de forme relatives à l'information sur la réforme des collectivités territoriales.

2. Compte rendu des décisions prises par le maire en application de l'article 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales. (n°5/2011)

En application de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, le maire doit rendre compte au cours des réunions de conseil municipal des décisions prises en vertu de l'article L 2122-22.

A l'unanimité, les membres du conseil approuvent la liste détaillée des décisions prises par le maire ci-annexée. (Liste transmise avec la convocation).

3. Indemnité de gardiennage des églises. (n°6/2011)

A l'unanimité, les membres du conseil approuvent la revalorisation de 0.49 % du montant de l'indemnité de gardiennage de l'église.

Le montant pour un gardien ne résidant pas dans la commune, visitant l'église à des périodes rapprochées s'élèvera pour 2011 à 119,55 €.

4. Contrat aidé : convention de contrat d'accompagnement dans l'emploi relatif au poste de gestionnaire du caravanning Le Clos Moisson (n°7/2011)

La convention passée entre le Conseil Général, la commune et le gardien du caravanning le Clos Moisson recruté dans le cadre d'un contrat d'avenir arrive à échéance le 31 mars 2011.

Considérant que :

Le dispositif de Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi a pour objectif de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières dans l'accès à l'emploi ;

Que ce type de contrat peut-être conclu par les collectivités territoriales ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE

- de créer à compter du 1^{er} avril 2011, un poste de gestionnaire de la structure locative du Clos Moisson (régie, accueil des résidents, entretien et fonctionnement de l'équipement) dans le cadre d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi.
- **PRECISE** que ce contrat sera d'une durée initiale de 6 mois renouvelable une fois. Un renouvellement d'une année supplémentaire sera soumis à l'autorisation du directeur de Pôle Emploi.

- **PRECISE** que le contrat de travail est fixé à **26** heures par semaine.
- **INDIQUE** que sa rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire multiplié par le nombre d'heures de travail.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention (Contrat Unique d'Insertion)
- **AUTORISE** Madame le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec le Pôle Emploi pour ce recrutement.
- **PRECISE** que notre collectivité bénéficiera d'une aide mensuelle de l'Etat dans les conditions arrêtées dans le cadre de la convention avec Pôle Emploi, ainsi que de l'exonération des cotisations patronales.

5. Convention entre la commune et la S.N.S.M. concernant la surveillance de baignade pour l'été 2011 (n°8/2011)

Objet de la convention : la SNSM fournira les moyens, notamment des personnels formés correspondant aux demandes qui ont été faites, afin de soutenir la collectivité dans le cadre de sa mission de service public de surveillance des baignades aménagées le long des plages de cette dernière.

Les membres du conseil autorisent le maire à signer la convention de surveillance de baignades aménagées pour la période du 1er juillet au 28 août 2011 et autorisent le versement de la subvention d'aide à la formation de nageurs sauveteurs établie sur la base suivante : 6,50 euros par 172 jours de service soit : 1 118 €.

6. Camping Les Dunes : création de deux postes temporaires (n°9/2011)

Sur proposition du maire, le conseil municipal à l'unanimité approuve la création des postes suivants :

- Un poste d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe pour un besoin occasionnel, pour assurer les fonctions de gardien et régisseur suppléant ainsi que des tâches d'agent d'entretien, pour la période du 15 mars au 15 octobre 2011 à raison de 35 heures par semaine modulées. Rémunération au 1^{er} échelon du grade.
- Un poste d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe pour un besoin occasionnel, pour assurer la préparation des équipements mis à disposition des touristes avant l'ouverture du camping ainsi que l'entretien de ceux-ci au cours de la saison, pour la période du 15 mars au 15 octobre 2011, à raison de 35 heures par semaine modulées. Rémunération au 1^{er} échelon du grade.

En outre, les membres du conseil municipal, autorisent le maire :

- A faire appel au « service missions temporaires » du Centre de Gestion pour recruter ces agents.
- A demander au Centre de Gestion la prise en compte d'une indemnité horaire supplémentaire pour travail un jour férié, selon le barème en vigueur pour les heures réalisées le dimanche 1^{er} mai 2011.
- A demander, en cas de nécessité de service, le versement d'indemnités horaires supplémentaires, sous réserve de la signature d'une demande de mission

complémentaire par le maire ou le maire adjoint chargé du tourisme avant l'exécution de la mission supplémentaire.

7. Saison estivale 2011 : création des postes liés à l'activité touristique et organisation des remplacements des agents pendant les vacances. (n°10/2011)

La création de postes pour le besoin saisonnier concerne les budgets suivants :

1. Budget Camping les Dunes
2. Budget Habitations Légères de Loisirs
3. Budget Communal

Sur proposition du maire, le conseil municipal approuve la création des postes suivants :

1. Budget du Camping les Dunes :

➤ ménage des communs et remise en état des chalets et mobil homes:

Il est créé un poste d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe à temps complet pour un besoin saisonnier du 1^{er} juillet au 31 août 2011 à raison de 35 heures par semaine sur quatre jours pour effectuer le ménage des communs du camping "Les Dunes" et la remise en état des chalets en bois ainsi que des mobil homes. Rémunération au 1^{er} échelon du grade.

➤ animation :

Il est créé un poste d'adjoint territorial d'animation du 1^{er} juillet au 31 août 2011 à raison de 35 heures par semaine. L'agent recruté aura à charge l'animation à destination des résidents du camping Les Dunes et des touristes logés dans les Habitations Légères de Loisirs. Rémunération au 1^{er} échelon du grade.

➤ entretien des abords du camping et le nettoyage de la plage :

Création de deux postes d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe, du 1^{er} juillet au 31 août 2011, à raison de 20 heures par semaine sur 4 jours. Les deux personnes couvrent la semaine.

Mission : l'entretien aux abords de la plage et du camping, les toilettes publiques, le ramassage des poubelles et des travaux d'entretien général dans le camping "les Dunes". Rémunération au 1^{er} échelon du grade.

La charge de ces deux emplois sera répartie à part égale sur le budget du camping Les Dunes et sur le budget communal.

Les membres du conseil autorisent le maire à faire appel au « service missions temporaires » du Centre de Gestion pour la gestion de ces contrats.

2. Budget des Habitations Légères de Loisirs:

Création de 4 postes d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe, à temps non complet pour un besoin occasionnel. Ils seront pourvus en fonction du besoin pour effectuer le ménage des bungalows et des communs des HLL et sanitaires du Clos Moisson.

Dates d'intervention : les dates et la durée du travail seront fixées en fonction du nombre d'arrivées ou de départs.

Rémunération basée sur le 1^{er} échelon du grade, proportionnellement au temps de travail.

Ces agents interviendront au cours de l'année en cas d'arrivées multiples de vacanciers.

Les membres du conseil autorisent le maire à faire appel au « service de missions temporaires » du Centre de Gestion pour la gestion de ces contrats.

3. Budget principal de la Commune :

➤ Recrutement de personnel pour le remplacement des agents titulaires des services techniques durant les vacances d'été :

Les 8 agents du service technique seront remplacés pendant la durée de leurs congés par des saisonniers :

Création de 8 postes d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe pour un besoin saisonnier, à raison de 35 heures par semaine, pour une durée de trois semaines pour chaque poste. Rémunération basée sur le 1^{er} échelon du grade.

(Ces remplacements se dérouleront entre juin et septembre 2011)

Les membres du conseil autorisent le maire à faire appel aux services de « remplacement » du Centre de Gestion pour la gestion de ces contrats.

➤ Recrutement de personnel pendant le congé estival des secrétaires et du garde-champêtre :

Les membres du conseil décident de faire appel aux services de remplacement du Centre de Gestion pendant la durée des congés :

- Des agents du service administratif pendant la saison estivale. (du 31 mai au 31 août 2011). Rémunération basée sur la base du barème d'adjoint administratif 2^{ème} classe, 1^{er} échelon.
- De l'agent assurant la surveillance de la sortie des écoles. Durée hebdomadaire : 4 heures par semaine (3 juin au 1er juillet 2011). Rémunération sur la base du barème d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe, 1^{er} échelon.

➤ **Recrutement de personnel pendant le congé estival des agents effectuant l'entretien de la salle des fêtes, de la mairie et de la bibliothèque**

Les membres du conseil décident de faire appel aux services de remplacement du Centre de Gestion pour assurer le remplacement des agents titulaires pendant les congés d'été dans la limite des emplois du temps de ceux-ci. Rémunération sur la base d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe, 1^{er} échelon.

8. Demandes de subvention des associations « Hague en Musiques » et ASSUN JITSU (n°11/2011)

Les membres du conseil municipal approuvent les subventions suivantes :

- « Hague en Musiques », association qui travaille à faire renaître le festival de musique classique de la Hague, sollicite la mairie pour une subvention. Après débat sur la hauteur de la subvention, un montant de 2 000 euros est proposé. Le résultat du vote est :

Vote : Pour : 8 Contre : 2 Abstention : 5

- ASSUN JITSU : Demande de participation pour financer les frais liés au transport d'un déplacement pour assister au festival de la nuit des arts martiaux à Bercy. Un montant de 150 euros est proposé.

Vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

9 Questions, informations et affaires diverses :

- Manifestations diverses :
- Inauguration de la Salle Multisports : le 3 Avril à 11h00
 - Mobilier liturgique de l'église : le 10 Avril
 - Baptême du canot de la S.N.S.M. le 16 Avril à 14H30
 - Nettoyage de la plage : le 12 Juin
- Présentation du nouveau projet de l'abri du canot SNSM : le conseil municipal approuve le projet et autorise le maire à poursuivre l'instruction du dossier.
- Prochaine grande marée : activation du Plan Communal de Sauvegarde ?
Le lieu de regroupement retenu est le gîte de groupe Cotis Capel. Des fournitures alimentaires seront achetées pour assurer un réconfort.
- Fabrication de tee-shirts pour le camping : (n°12/2011)
Le conseil donne son accord. Le prix de vente au public est fixé 8 euros.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 45.

Annexe n°1 : liste détaillée des décisions prises par le maire entre le 3 mai et le 31 décembre 2010

N°	Date de la Décision	Objet	Détails	Montants concernés	
				HT	TTC
9/2010	03/05/2010	Avenant au marché relatif à l'optimisation énergétique passé avec Edf Optimal Solutions pour la Halle de sports	Part fixe part variable	16 763.00 € 1 840.00 €	
10/2010	15/05/2010	Remboursement des dépenses d'éclairage public suite à des mouvement sociaux du personnel ERDF du printemps 2009			91.08 €
11/2010	03/06/2010	Annulation de réservation de la salle des fêtes	remboursement de Melle Laure Marie		300.00 €
12/2010	05/06/2010	Fourniture de 3 défibrillateurs			6 962.39 €
13/2010	08/06/2010	Remboursement de la plaque à rôtir de la salle des fêtes non restituée :	chèque de Mme Es Samoute Emilie		96.88 €
14/2010 (Numérotée 15 par erreur)	30/06/2010	Autorisation d'installation d'un commerce ambulante de Pizzas sur la Place de l'Ancien Village Normand.	du 11 juillet au 29 août 2010		gratuit
15/2010	20/07/2010	Suite à la détérioration du revêtement de sol de la Halle de sports, signature d'un protocole d'accord avec compagnie d'assurance MMA	Remboursement de la compagnie MMA		42 500.00 €
16/2010	06/07/2010	Annulation de réservation de mobile home du 14/08 au 28/08/2010	remboursement de Mr et Mme Cachaleux		257.76 €
17/2010	29/07/2010	Autorisation d'installation d'un commerce ambulante de grilleur sur la Place de l'Ancien Village Normand.	du 5/08/2010 au 12/09/2010		6€ par jour de présence
18/2010	09/08/2010	Animation au camping les Dunes par "Magic Charly"	le 21/07/2010		456.00 €
19/2010	13/08/2010	Animation au camping les Dunes par 2 comédiens	le 3 /08/2010 Cotisations au guichet unique pour les deux comédiens Versement à Société Audio production pour rémunération des comédiens		158.36 € 211.64 €
20/2010	05/08/2010	Signature d'une convention avec l'organisme des chèques déjeuner sans modification avec la précédente dont la copie n'a pas été retrouvée par l'organisme.	par chèques commandés (minimum de facturation 47 € HT) Frais de livraison forfait annuel de gestion	0.167 € 10.00 € 37.63 €	
21/2010	23/08/2010	Animations au camping Les Dunes	17/08/2010 groupe Tahigo association Muffin Krista 27/07/2010 : Groupe les Ninchus et association Ectoplasmes 12,15,22,29/07/2010 association Audio Production		400.00 € 500.00 € 800.00 €
22/2010	06/09/2010	Animations au camping Les Dunes	10/08/2010 : groupe Marinade 5,12,19 et 24/07/2010 : Ferry Aurélie		600.00 € 800.00 €
23/2010	09/09/2010	Garantie annuelle de maintenance émise par Fountain Ouest			74.15 €
24/2010	06/10/2010	acquisition d'un décor lumineux	Société Blachère Illumination	11 426.75 €	13 666.39 €
25/2010	13/10/2010	Achat d'un tatamis pour la salle multisports	Société Sport 2000	8 183.95 €	9 788.00 €
26/2010	20/10/2010	Remise en état de la voirie du camping les Dunes	entreprise Mastelloto	17 915.00 €	21 426.34 €
27/2010	30/10/2010	Achat de 4 postes informatiques pour la Maison des Jeunes	Entreprise BS2I		2 809.97 €
28/2010	04/11/2010	Rétrocession à la commune d'une concession dans le cimetière de Nacqueville	Emplacement n°26, concession n°5 du 05/05/66		A titre gratuit
29/2010	15/11/2010	Annulation de réservation de séjour au camping Les Dunes	Remboursement de Mr et Mme Dupré Daniel		171.50 €
30/2010	26/11/2010	Ristourne sur la valeur des chèques déjeuner millésime 2009			72.22 €
31/2010	06/12/2010	Contrat de maintenance relatif à l'ascenseur de la salle multisports	entreprise ThyssenKrupp ascenseur du 01/12/11 au 30/11/12 à compter du 1/12/2012	1 700.00 € 2 100.00 €	
32/2010	17/12/2010	Contrat de fourniture de gaz pour le gîte d'étape	durée : 1/02/2011 au 31/01/2014		
33/2010	24/12/2010	Marché pour l'installation de l'éclairage public route du Fort, avenue de la Mielle, avenue des Dunes et allée de la Mielle	Entreprise STEPELEC	24 094.00 €	28 816.42 €
34/2010	24/12/2010	Travaux d'enlèvement de l'autel et travaux de dallage dans l'église	entreprise Hochet Rénovation	7 450.70 €	8 911.04 €
35/2010	28/12/2010	Contrat de fourniture de gaz pour La Maison des Associations	durée : 1/02/2011 au 31/01/2014		

Le Maire soussigné constate que le compte rendu de la séance du 14 mars 2011 comprenant toutes les délibérations prises par le conseil municipal au cours de cette séance a été affiché le 22 mars 2011 conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général Des Collectivités Territoriales.